



Les échos du Conseil municipal du 5/07/2020, 10h, Salle polyvalente: **produits par le Génoméfain Net**

Près d'une vingtaine de personnes présentes dans l'entrée de la salle polyvalente qui a été aménagée de manière à préserver les distanciations et les consignes préfectorales. Deux journalistes de la presse locale, l'un de Oise Hebdo, l'autre, de l'Observateur de Beauvais.

Les places sont marquées des prénoms et noms des élus appelés à siéger en respectant l'ordre du tableau.

Le quorum est atteint. Jacqueline VANBERSEL, en tant que doyenne d'âge, doit installer le nouveau Conseil. Elle fait l'appel.

1) Installation du Conseil Municipal :

Étaient présents: Daniel VEREECKE, Christelle MARIN, Pierre HAUTOT, Patricia BARBIER, Hervé KRAUZE, Françoise RIBEIRO, Jean-Louis AGNES, Corinne KAPUSTA, Didier FALAMPIN, Xavier BOULIN, Dalila CHABRIER, Eric LE GUIENNE, Séverine DUPERCHE, Olivier POTIRON et Christelle VERMENIL pour la liste Un Nouvel Elan pour Sainte-Geneviève (NESG);

Gérard CHATIN, Nathalie CEDOLIN, Alain BOSC et Fabrice DORE pour la liste Un nouvel Avenir pour Sainte-Geneviève (NASG) ;

Jacqueline VANBERSEL, Dominique LABARRE Thierry REMOND pour la liste Force et Développement, Progressons Ensemble (FDPE)

Absents excusés avec pouvoir : Emilie FERNANDES avec pouvoir à Pierre HAUTOT pour la liste « Un Nouvel Elan pour Sainte-Geneviève» (NESG);

Madame le Maire, après avoir fait quelques rappels sur ses 25 années de Maire et fait quelques remerciements en direction de ses ex compagnons de route mais aussi de membres de l'administration municipale, quelque peu amère confirme ses propos tenus avant les scrutins et après le résultat du second tour et annonce sa démission immédiate. Elle regroupe les quelques documents devant elle et quitte la salle.

2) Election du Maire :

La présidence de séance échoit au plus âgé des élus siégeant, comme c'est la règle, il se trouve que c'est Daniel VEREECKE (70ans).

Il fait appel de candidatures pour la fonction de Maire et annonce sa candidature.

Des assesseurs sont désignés : Xavier BOULIN, Alain BOSCH et Dominique LABARRE.

Gérard CHATIN demande la parole et annonce sa candidature et déclare qu'il sera présenté des candidats à chaque poste d'adjoints en appelant aux membres de la liste Force et Développement, Progressons Ensemble (FDPE) d'associer leurs candidatures pour ces votes. Aucune réaction des deux élus siégeant encore pour cette liste.

On passe au vote qui donne le résultat suivant Daniel VEREECKE obtient 16 voix, Gérard CHATIN 4 voix et il y a 2 votes blancs.

Commentaire : Chaque candidat a reçu les voix des élus de sa liste, les élus de la liste Force et Développement, Progressons Ensemble (FDPE) ont préféré voter blanc malgré la proposition exprimée par Gérard CHATIN au nom de la liste Un nouvel Avenir pour Sainte-Geneviève (NASG)

3) Détermination du nombre d'adjoints:

Monsieur le Maire, Daniel VEREECKE, déclarant qu'il souhaite déléguer et travailler en équipe propose qu'il y ait 6 adjoints.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Commentaire : Sans...

4) Elections des adjoints au Maire:

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a deux possibilités soit élire nominativement chaque adjoint soit sous la forme de liste présentée et propose cette deuxième solution. Deux listes sont présentées aux suffrages, une présentée par Daniel VEREECKE au nom de son groupe et conduite par Pierre HAUTOT et composée de Christelle MARIN, Hervé KRAUZE, Patricia BARBIER, Françoise RIBEIRO et Jean-Louis AGNES ; l'autre présentée par Gérard CHATIN au nom de son groupe et conduite par Nathalie CEDOLIN, Alain BOSC et Fabrice DORE.

On passe au vote qui donne le résultat suivant liste Pierre HAUTOT obtient 16 voix, liste Nathalie CEDOLIN 4 voix et il y a 2 votes blancs.

Commentaire : Même commentaire que pour l'élection du Maire. Les adjoints sont élus sans que l'on sache sur quel secteur ils le sont... La liste Un nouvel avenir est encore la seule qui avait annoncé publiquement avant le scrutin qui serait adjoint et sur quel secteur...

5) Lecture de la charte de l' élu local:

Monsieur le Maire fait lecture de la charte qui pose un certain nombre de principes de bonne conduite et d'éthique. Il n'y a ni commentaire ni vote.

Commentaire : Sans...

Monsieur le Maire après avoir fait une courte allocution dans laquelle il évoque la fin d'une période, une page tournée, et félicite Jacqueline VANBERSEL pour les réalisations de mandats passés, et indique qu'il continuera les projets en cours dans la même direction et conclut...

Gérard CHATIN demande la parole et exprime son étonnement que ne soient pas annoncés de prochaines réunions, indiquant que des urgences sont posées par la situation de la COVID, la proximité des congés,...

Monsieur le Maire semble compatir mais informe qu'il est très pris dans la semaine qui vient, de nombreux rendez-vous, il semble reporter à plus tard les réponses aux questions posées. Il y aura de la concertation ajoute-t-il...

A l'issue de la réunion, Monsieur le Maire a fait regrouper les élus pour être pris en photo en groupe par la presse, « venez mon équipe ». Les élus de liste Force et Développement, Progrès Ensemble (FDPE) (Dominique LABARRE et Thierry REMOND) n'ont pas participé à cette prise de photos et sont partis sans un mot.

Commentaire :

Commentaire général: Il est curieux que ce premier Conseil ne pose pas les bases d'une méthode de travail y compris au regard de la période un peu particulière dans laquelle nous sommes. Le budget 2020 et le compte administratif 2019 de la Commune doivent être votés pour le 31 juillet. Il aurait été judicieux de poser les Commissions sans forcément les constituer.

Si la liste Un nouvel avenir avait été majoritaire, auraient été adressés la liste des propositions de Commissions et l'adjoint en charge avec l'ordre du jour, un calendrier de réunions aurait été proposé après avoir consulté sur les présences potentielles au regard des congés notamment. Aucun contact n'a été pris avec les représentants des listes minoritaires. Au regard du score très serré des élections, auraient été constituées des Commissions en respectant les proportions posées par le scrutin et, rappelons-le, en les ouvrant à des non élus...

Que le Maire pense que les élus constituent son équipe est une erreur, les élus sont le Conseil municipal.

Tout cela tend à donner l'impression d'une impréparation, de peu de changements et à douter de la concertation annoncée...

Séance close vers 11h...